



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER 2026

CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU CALENDRIER DES SÉANCES 2026

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

Lors de la séance ordinaire du 22 janvier 2026, les membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) ont adopté une modification visant uniquement la date de la séance ordinaire du Conseil prévue au mois de septembre 2026, laquelle est désormais fixée au 17 septembre 2026, le tout conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

La MRCVR a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026, comme suit :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| - le jeudi 22 janvier 2026 | - le jeudi 18 juin 2026 |
| - le jeudi 19 février 2026 | - le jeudi 20 août 2026 |
| - le jeudi 19 mars 2026 | - le jeudi 17 septembre 2026 |
| - le jeudi 16 avril 2026 | - le jeudi 22 octobre 2026 |
| - le jeudi 21 mai 2026 | - le mercredi 25 novembre 2026 |

Les séances ordinaires du Conseil de la MRCVR se tiennent aux dates susdites mentionnées, à 19 h, au siège social de la MRCVR situé au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville (Québec) J3G 0B7. Celles-ci sont diffusées en direct sur la chaîne YouTube de la MRCVR au lien suivant : <https://www.youtube.com/@mrcdelavallee-du-richelieu9029>. De plus, celles-ci peuvent être visionnées en différé au même lien.

DONNÉ À McMMASTERVILLE, CE VINGT-TROISIÈME (23^E) JOUR DU MOIS DE JANVIER (01) DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX (2026).

(Signé)
Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière